

Crises et chuchotements au Sahel

COORDONNÉ PAR VINCENT BONNECASE ET JULIEN BRACHET

INTRODUCTION AU THÈME

LES « CRISES SAHÉLIENNES » ENTRE PERCEPTIONS LOCALES ET GESTIONS INTERNATIONALES

Nul ne doute que l'Afrique sahélienne est aujourd'hui une région en crise. C'est en tout cas ce qui ressort des médias internationaux qui, au-delà de la seule guerre au Mali, consacrent régulièrement leurs titres aux multiples maux qui affectent actuellement cette partie du monde. De fait, les signes de désordres larvés ou de conflits ouverts ne manquent pas si l'on considère les évolutions qu'ont connues les pays sahéliens ces dernières années. Plusieurs de ces pays ont subi des coups d'État – la Mauritanie en 2008, le Niger en 2010, le Mali en 2012 – ainsi que des rébellions armées qui ont mené dans le cas soudanais à une partition *de jure* du territoire en 2011, et dans le cas malien à une partition *de facto* de plusieurs mois en 2012. Ces troubles politiques et militaires sont intervenus sur fond de tensions sociales et de difficultés économiques : tandis que depuis 2005, plusieurs villes sahéliennes ont été touchées par d'importants « mouvements contre la vie chère » dans un contexte d'augmentation des prix internationaux des céréales, les populations rurales restent soumises à une forte vulnérabilité alimentaire, laquelle s'est traduite par de nouvelles crises alimentaires et alertes à la famine en 2010 et en 2012. Parallèlement, une grande partie de l'espace sahélien est en proie à une criminalité importante et aux activités de groupes armés, dont certains se réclament désormais d'un islam radical. Ces groupes apparaissent comme une menace pour la stabilité des États de la région et la sécurité d'une partie de leurs populations. Et c'est au nom de la lutte contre cette menace que le gouvernement français a engagé en janvier 2013 une intervention militaire au Mali, soutenue par les forces tchadiennes et par la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) sous conduite africaine.

Pareil constat d'un Sahel en crise, loin de découler de la seule lecture médiatique de ces divers événements, apparaît tout aussi évident si l'on se réfère aux nombreux ouvrages, articles et manifestations scientifiques récemment consacrés à l'Afrique sahélienne, quand bien même ces derniers s'attachent à analyser la complexité de cette notion de crise¹. On peut toutefois se demander à quel point un tel constat est nouveau, tant les discours sur les crises sahéliennes semblent être permanents depuis que la notion même de «Sahel» a pris son sens géopolitique, dans le contexte de la famine du début des années 1970 pour désigner un ensemble de pays africains essentiellement caractérisés par la grande pauvreté². L'espace régional ainsi dénommé a d'emblée émergé comme un espace en crise sur la scène internationale et son histoire semble, depuis lors, se caractériser par une série de catastrophes sur les plans politique, économique et social, mais aussi dans les domaines démographique, écologique et, désormais, sécuritaire. C'est finalement la pertinence même de l'emploi du terme crise que l'on peut interroger, dès lors que celle-ci désigne, par une forme d'oxymore, une situation quasi-permanente et structurelle depuis une quarantaine d'années³. Certes, un certain nombre de déséquilibres qui affectent aujourd'hui le Sahel paraissent plus aigus que par le passé et davantage susceptibles de se propager à l'ensemble de l'espace régional. Mais ces déséquilibres ne seraient-ils pas aujourd'hui d'autant plus visibles aux yeux du monde que l'Afrique sahélienne n'est plus considérée comme une simple périphérie, mais comme une région hautement stratégique, théâtre de transformations sociales dont les enjeux économiques, politiques et sécuritaires dépassent largement le cadre de ses frontières, et dont la déstabilisation pourrait avoir des répercussions lointaines, notamment en Europe ?

Derrière les cris d'alarme des médias et des politiques, derrière cette vision d'un Sahel qui serait au bord de l'implosion, il convient d'interroger ce qui se chuchote, loin des micros et des projecteurs, dans les rues des villes et des

1. Si l'on se réfère aux colloques organisés dans les universités européennes depuis 2012, les intitulés sont parfois éloquentes : « Menaces en Afrique du Nord et au Sahel et sécurité globale de l'Europe » (Maison de la Recherche, Paris, 28 février 2012), « Rebels, Terrorists and Refugees: Focus on the Current Crisis in the Sahel » (Roskilde University, Roskilde, 21-22 mai 2012), « The Sahel Crisis: Where do European and African Perspectives Meet? » (Institute for African Studies, Bruxelles, 27 février 2013). Parallèlement, de nombreux articles académiques ont été publiés sur cette thématique des crises sahéliennes, ainsi que quelques numéros spéciaux de revues d'actualité (*Questions internationales*, dossier « Sahel en crises », novembre 2012; *World Politics Review*, dossier « Mali's Conflict, the Sahel's Crisis », janvier 2013; *Stability*, dossier « Region in Crisis: Stabilizing Mali and the Sahel », juin 2013).

2. V. Bonnecase, *La Pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, Paris, Karthala, 2012.

3. N. Van de Walle, *African Economies and the Politics of Permanent Crisis, 1979-1999*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001; au-delà du seul continent africain, voir également M. Revault d'Allonnes, *La Crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris, Le Seuil, 2012.

villages autant que dans les couloirs des institutions. Nous proposons, dans ce dossier de *Politique africaine*, de déplacer le regard porté sur les seuls faits saillants qui mettent actuellement en lumière l'Afrique sahélienne, pour interroger ces derniers à l'aune de la vie quotidienne des populations, ainsi qu'à celle des pratiques habituelles des acteurs institutionnels. Deux enjeux principaux traversent les différents articles qui le composent. Le premier consiste à interroger les perceptions locales des « crises » dans différents domaines. Il s'agit de se demander jusqu'à quel point ce qui est défini comme crise, parfois de manière exogène, est également perçu comme tel par les populations sur place mais aussi, lorsque c'est le cas, en quoi un tel diagnostic va de pair avec une redistribution des rôles et l'ouverture de nouvelles opportunités pour certains acteurs à l'échelle locale, nationale ou régionale. Le second enjeu consiste à interroger les effets des politiques de crise mises en œuvre au Sahel, que ces dernières soient tout à fait nouvelles ou qu'elles ne soient que le prolongement de politiques antérieures par d'autres moyens⁴. Ce qui est désigné comme « crise » ne renvoie pas seulement à une réalité sociale, mais aussi à un mode de gouvernement de cette réalité. Il s'agira ainsi de s'interroger sur ces différents dispositifs nationaux et internationaux de gouvernement mis en place ces dernières années au Sahel, ainsi que sur leurs effets, délibérés ou involontaires, non pas seulement à l'endroit des phénomènes qu'ils prétendent officiellement combattre, mais aussi et surtout sur la vie ordinaire des populations⁵.

DE QUOI LE SAHEL EST-IL LE NOM ?

Si le terme Sahel, d'origine arabe (signifiant « côte », « rivage »), est assez consensuel dans son usage, il ne l'est pas dans sa définition. Quels États, quelles régions, quelles populations en font partie ? Ce flou et le questionnement qui en découle ne sont pas spécifiques à cette partie du globe, comme le montrent les études sur le monde atlantique⁶, l'océan Indien⁷ ou les régions

4. M. Dobry, « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques : un point de vue heuristique », *Revue française de sociologie*, vol. 24, n° 3, 1983, p. 395-419.

5. Michel Foucault définit un dispositif comme étant un réseau formé par « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit » : M. Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et Écrits 1954-1988*, tome III, Paris, Gallimard, 1994, p. 299.

6. B. Bailyn, *Atlantic History: Concept and Contours*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2005.

7. M. Pearson, *The Indian Ocean*, Londres, Routledge, 2003.

du Pacifique⁸, autant de zones bien délicates à délimiter, comme peut l'être le Sahel. Bien loin de vouloir donner de celui-ci une définition essentialiste, nous voudrions revenir ici sur ce qui fait qu'on a progressivement parlé de l'Afrique sahélienne comme d'une région, dotée d'une cohérence d'ensemble, mais aussi sur la manière dont cette région n'a cessé de voir ses limites se remodeler en fonction des caractéristiques dont elle était affublée.

Dans les grandes chroniques arabes du XVII^e siècle que sont le Ta'riḵh al-Fattāsh et le Ta'riḵh al-Sūdān, il est déjà question des royaumes du Sahel, dans la région de Gao et de Tombouctou notamment, dont certains monarques ont laissé la mémoire d'une immense richesse⁹. Le terme même de Sahel s'est d'ailleurs diffusé de l'arabe à un certain nombre de langues locales, le bambara, le fulfulde et le tamasheq notamment. Au cours du XIX^e siècle, il apparaît cependant assez peu dans les récits des voyageurs européens : si Heinrich Barth l'emploie dans celui qu'il fait de son voyage entre Tripoli, Tombouctou et le lac Tchad¹⁰, en revanche il n'en est pas fait mention dans le récit de René Caillié qui s'est rendu à Tombouctou et à Djenné¹¹, ni dans celui de Monteil qui a voyagé du Sénégal au lac Tchad¹². Le terme devient plus usuel au cours de la première partie du XX^e siècle chez les administrateurs coloniaux français, qui désignent par « Sahel » les régions jouxtant le Sahara, soit au Sud (le « Sahel soudanais »¹³), soit plus fréquemment au Nord (il peut être ainsi question du « Sahel tunisien » ou encore du « Sahel d'Alger »¹⁴). Mais au final, ce terme reste alors moins usité qu'il ne le sera par la suite, sinon de manière endogène par certaines populations qui vivent dans ces régions d'Afrique, et il se rapporte alors à différents endroits plus qu'il ne désigne une région à proprement parler.

Au cours du XX^e siècle, le Sahel gagne une relative audience, principalement parmi les géographes et les climatologues qui dénomment ainsi l'espace de transition entre le Sahara et la zone soudanienne. Cet espace se définit alors principalement sur la base des isohyètes, même si nul ne s'accorde véritablement

8. A. Dirlik (dir.), *What Is in a Rim? Critical Perspectives on the Pacific Region Idea*, Boulder, Co, Westview Press, 1993.

9. A. A. I. A. Es-Sadi, *Tarikh Es-Soudan*, Paris, E. Leroux, 2 vol., 1898-1900 (édition originale, 1613); M. K. M. Kâti, *Tarikh el-Fettach*, Paris, E. Leroux, 1913 (édition originale, vers 1665).

10. H. Barth, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, traduit de l'Allemand par Paul Ithier, tome I, Paris, A. Bohné, 1860.

11. R. Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale*, Paris, P. Mongie, 1830.

12. P. L. Monteil, *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad. Voyage au travers du Soudan et du Sahara accompli pendant les années 1890-91-92*, Paris, Éditions Félix Alcan, 1894.

13. F. de Zeltner, *Mission dans le Sahel soudanais*, Paris, Impr. nationale, 1911.

14. R. de Lamothe, *Les Anciennes lignes de rivage du Sahel d'Alger et d'une partie de la côte algérienne*, Paris, Société géologique de France, 1911.

sur les mêmes chiffres pour en déterminer les contours¹⁵. Le Sahel englobe alors, selon ces critères mouvants, une vaste zone allant de l'Atlantique à l'océan Indien, comprenant non seulement une large part de l'Afrique de l'Ouest francophone, mais aussi une partie de l'Afrique anglophone, ainsi que des territoires éthiopien et somalien. Mais jusque dans les années 1960, il ne désigne toujours pas un ensemble de pays, pris au sens géopolitique du terme. De manière significative, Yves Lacoste ne fait nulle mention du Sahel dans la première édition de sa *Géographie du sous-développement*, publiée en 1965, où il s'attache à définir les caractéristiques communes et les singularités des pays sous-développés¹⁶. Le terme apparaît en revanche dans l'édition de 1976 du même ouvrage (dont le titre a été augmenté d'un sous-titre: *Géopolitique d'une crise*), dans le chapitre consacré à la « géographie de la faim ». Sont alors évoquées à maintes reprises « ces famines survenues en 1973-1974 dans les pays du Sahel et en Éthiopie¹⁷ ». C'est finalement dans le contexte de cette crise alimentaire du début des années 1970, la plus grave qu'aient connue les populations de l'Afrique occidentale depuis les années 1930, que le Sahel a désormais désigné non plus seulement une zone géo-climatique, mais aussi un ensemble de pays frappés par la sécheresse et la famine. Selon les termes du démographe John Cadwell, on s'est alors mis à parler des « pays sahéliens [...] pour se référer [...] au Sénégal, à la Mauritanie, au Mali, à la Haute-Volta, au Niger et au Tchad¹⁸ ».

Cette émergence de l'espace sahélien dans les représentations internationales a été favorisée par un ensemble hétérogène de mobilisations médiatiques, humanitaires, politiques et scientifiques qui venaient brusquement mettre en lumière l'importance des problèmes alimentaires et nutritionnels dans cette partie de l'Afrique. Les nombreuses organisations humanitaires, tout d'abord, venues porter assistance aux populations victimes de la famine jouent un rôle important dans le processus : les images des enfants sous-alimentés et des camps de réfugiés sont largement relayées par les médias occidentaux, jusqu'à s'imposer assez rapidement comme l'un des symboles les plus communément véhiculés de la pauvreté dans le monde¹⁹. Les gouvernements africains, ensuite, contribuent à ce phénomène en créant, en 1973, le Comité inter-États

15. B. Alpha Gado, *Crises alimentaires en Afrique sahélienne. Les réponses paysannes*, Cotonou, Éditions du Flamboyant, 2010, p. 35-36; J. Gallais, *Hommes du Sahel. Espaces-temps et pouvoirs. Le Delta intérieur du Niger 1960-1980*, Paris, Flammarion, 1984.

16. Y. Lacoste, *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF, 1965.

17. Y. Lacoste, *Géographie du sous-développement. Géopolitique d'une crise*, Paris, PUF, 1976, p. 74.

18. J. Cadwell, *La Sécheresse dans le Sahel et ses conséquences démographiques*, Conseil de la Population du Conseil économique et social des Nations unies, 1975, p. 6.

19. J. Copans, « Images, problématiques et thèmes », in J. Copans (dir.), *Sécheresses et famines du Sahel*, tome 1, Paris, Maspero, 1975, p. 9-39.

de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)²⁰, nouvelle organisation régionale dont l'objectif initial est de susciter et de coordonner une réponse internationale face à la famine²¹. Des universitaires français, enfin, en lien avec le milieu associatif, concourent à identifier le Sahel comme une région spécifique. En 1973, un collectif de chercheurs, le Comité d'Information Sahel, se constitue notamment autour de Claude Meillassoux pour « informer sur les causes profondes de la misère qui frappe l'Afrique sahélienne et sur les résistances et les luttes que suscite la domination impérialiste²² ». C'est à la suite de cette initiative qu'est publié en 1974 *Qui se nourrit de la famine au Sahel ?*, premier ouvrage académique – et militant – à porter spécifiquement sur le Sahel au sens géopolitique du terme, suivi en 1975 par *Famines et sécheresses du Sahel* publié sous la direction de Jean Copans²³. Dans ce contexte de famine, le Sahel a donc gagné une visibilité inédite et de nouveaux contours, les idées de grande pauvreté puis de crises à répétition (suite à la famine de 1984-1985) lui conférant son unité aux yeux du reste du monde.

Si depuis lors, la faim et la pauvreté constituent toujours des caractéristiques centrales accolées à l'Afrique sahélienne²⁴, celle-ci apparaît désormais dans les représentations politiques et médiatiques à travers un nouveau prisme qui participe de la modification de ce qui la caractérise sur la scène internationale et conséquemment de ses contours : celui de la radicalisation religieuse, vecteur désigné de déstabilisation politique et, sous une forme exacerbée, celui du terrorisme international. Certes, tout n'est pas nouveau dans de telles représentations. La crainte d'un islam d'inspiration réformiste, soumis aux influences extérieures, qui radicaliserait un « islam noir » supposé plus tolérant était présente au ministère français des Colonies depuis la fin du XIX^e siècle²⁵ : la notion de « péril confrérique », et en particulier celui représenté par des confréries créées en Afrique du Nord, avait quasiment été érigée en doctrine officielle, entretenue jusque dans les années 1930 par les services coloniaux

20. Comprenant à l'origine la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, le CILSS a depuis été rejoint par le Cap-Vert, la Gambie et la Guinée Bissau.

21. P. Robinson, « The Political Context of Regional Development in the West African Sahel », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 16, n° 4, 1978, p. 579-595.

22. Comité d'informations Sahel, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, Paris, Maspero, 1974, p. 8.

23. J. Copans, *Sécheresses et famines...*, op. cit. Voir aussi D. Dalby et R. Harrison-Church (dir.), *Drought in Africa*, (2 tomes), Londres, SOAS, International African Institute, 1973.

24. Depuis les années 1990, les pays sahéliens apparaissent invariablement à la fin des classements annuels du Pnud sur le « développement humain », voire aux tous derniers rangs pour ce qui est du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad.

25. O. Depont et X. Coppolani, *Les Confréries religieuses musulmanes*, Alger, A. Jourdan, 1897. Sur la perception coloniale de l'islam en Afrique subsaharienne, voir également V. Monteil, *L'Islam noir*, Paris, Le Seuil, 1964.

de police et de renseignements de part et d'autre du Sahara²⁶. Après les Indépendances, cette crainte a continué d'agiter un certain nombre de gouvernements ouest-africains, en particulier celui du Nigeria qui fut confronté à une contestation politique et sociale très virulente de la part de mouvements islamiques fondamentalistes, réformistes et mahdistes, notamment le mouvement Izala à partir de la fin des années 1970²⁷ et celui des Maitatsine, engagé au début des années 1980 dans une violente rébellion qui se solda par plusieurs milliers de morts²⁸. En revanche, l'extension de la perception du risque de radicalisation religieuse et de crise sécuritaire à l'ensemble du Sahel est relativement nouvelle depuis une dizaine d'années. Cette extension est allée de pair avec un remodelage des contours géopolitiques de cet espace, la conception de ladite radicalisation étant indissociablement liée à celle du risque de sa propagation²⁹.

Jusqu'à la fin des années 1990, en dehors du Nigeria, la violence politico-religieuse était principalement associée au territoire algérien, théâtre d'une guerre civile meurtrière et lieu de création, entre autre, du Groupe salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) en 1998, lui-même issu d'une dissidence du Groupe islamique armé (GIA). Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique, l'Afrique sahélienne apparaît rapidement comme un foyer potentiel du terrorisme international. Cela se traduit dès 2002 par la mise en place de nouveaux dispositifs internationaux de surveillance, en particulier la Pan-Sahel Initiative (PSI), établie par le gouvernement étasunien en vue de resserrer les liens de coopération militaire et stratégique avec les gouvernements locaux. À partir de 2005, la PSI devient la Trans-Sahara counter Terrorism Initiative, placée elle-même depuis 2008 sous la responsabilité du United States Africa Command (Africom) basé à Stuttgart³⁰.

26. J.-L. Triaud, *La Légende noire de la Sanûsiyya : une confrérie musulmane saharienne sous le regard français, 1840-1930*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995.

27. O. Kane, « Izala : The Rise of Muslim Reformism in Northern Nigeria », in M. E. Marty et R. S. Appleby (dir.), *Accounting for Fundamentalisms : The Dynamic Character of Movements*, Chicago, University of Chicago Press, 1994, p. 490-512.

28. E. Isichei, « The Maitatsine Risings in Nigeria, 1980-1985 : a Revolt of the Disinherited », *Journal of Religion in Africa*, vol. 17, n° 3, 1987, p. 194-208 ; A. O. Adesoji, « Between Maitatsine and Boko Haram : Islamic Fundamentalism and the Response of the Nigerian State », *Africa Today*, vol. 57, n° 4, 2011, p. 98-119.

29. C'est ce à quoi renvoie implicitement la notion de « Sahélistan » notamment utilisée par le ministre français des Affaires étrangères en juillet 2012, laissant à la fois supposer une analogie entre l'Afghanistan et le Mali, mais aussi l'existence d'un arc islamiste qui irait de Kaboul à Kidal.

30. Voir notamment B. Lecocq et P. Schrijver, « The War on Terror in a Haze of Dust : Potholes and Pitfalls on the Saharan Front », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 25, n° 1, 2007, p. 141-166 ; A. Tisseron, « Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara », *Hérodote*, n° 142, 2011, p. 98-107.

Sahara et Sahel se sont retrouvés presque indifférenciés³¹ dans ces nouveaux dispositifs qui, loin de parvenir aux fins qui leur étaient assignées, n'ont fait qu'accompagner l'apparition de différents groupes se réclamant de l'islam radical et de la lutte armée³². La multiplication de ces groupes agissant dans une région de plus en plus vaste a conduit à élargir considérablement l'espace compris comme sahélien. Ainsi, à partir du début de l'année 2013, les parties septentrionales du Nigeria, du Cameroun et de la Centrafrique sont apparues sur les cartes du ministère français des Affaires étrangères comme des régions du Sahel « formellement déconseillées », alors que ces cartes ne comprenaient jusqu'alors que de larges parties de la Mauritanie, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad³³. D'autres cartes du « Sahel » diffusées par les médias intégraient déjà, en outre, toute une partie de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et de l'Égypte³⁴. Au plus fort de cet étirement, ce qui est désormais dénommé « l'arc de crise du Sahel³⁵ » recouvre ainsi parfois un petit tiers du continent africain, de la Mauritanie à la Somalie.

DERRIÈRE LA VISIBILITÉ DES CRISES, INTERROGER LES CHUCHOTEMENTS

Mais que faut-il entendre par « crise » ? Le constat de son évidence ne lui confère aucun contenu immédiatement assignable. En l'appliquant progressivement à toutes les composantes de la vie (il est ainsi aujourd'hui régulièrement question de crises politiques, économiques, financières, religieuses, sociales, migratoires, alimentaires ou démographiques, au Sahel et ailleurs), on en vient à se demander ce qui légitime cette unification sous un même qualificatif, voire une même métaphore médicale, de domaines si différents³⁶. La limite entre un état supposé normal et un état supposé critique est en outre

31. D. Retaillé et O. Walther, « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'information géographique*, vol. 76, n° 3, 2011, p. 51-68.

32. En particulier les Talibans du Nigeria en 2003 (depuis connus sous le nom de *Boko Haram*), Al-Qaeda au Maghreb islamique (Aqmi, directement issu du GSPC) en 2007, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) en 2011, Ansār al-Dīn en 2012, ou encore la katiba des Moulhatamines en 2013.

33. Carte « Les zones du Sahel formellement déconseillées par le Quai d'Orsay », *Le Monde*, 22 mars 2013.

34. « Paris met en garde contre les risques d'attentats ou d'enlèvement au Bénin », *Le Monde*, 22 février 2013.

35. N. Ameline, *Un arc de crise aux portes de l'Europe : un nouveau partenariat stratégique Nord/Sud pour le Sahel*, Projet de rapport spécial 063 DSC 13F, Commission de la défense et de la sécurité, Assemblée parlementaire de l'Otan, 10 avril 2013.

36. Avant d'être une notion floue des sciences sociales qui, depuis le XIX^e siècle, a progressivement été utilisée dans les domaines de la psychologie, de la morale, de la politique et de l'économie, puis

toujours floue, difficile à définir, voire idéologique en tant qu'elle résulte d'appréciations négociées entre pouvoirs, experts et populations. Pour autant, si l'on admet d'une part le fait que pour qu'il y ait crise, il faut un accroissement brusque et intense des désordres, des incertitudes, des perturbations, des blocages et des dysfonctionnements, en somme un « dérèglement organisationnel » entraînant une rupture d'équilibre³⁷, et d'autre part le fait que le Sahel désigne depuis une quarantaine d'années un espace *structurellement* caractérisé par ce type de phénomènes, en quoi l'Afrique sahélienne serait-elle aujourd'hui particulièrement en crise ? Soit la crise est chronique, c'est-à-dire à la fois condition et contexte et non plus point de rupture momentané dans l'ordre des choses, et constitue de ce fait l'état normal et permanent des sociétés sahéliennes, ce qui transforme l'intérêt heuristique de la notion tout en rappelant que ce qui est perçu comme « équilibre » n'est pas intrinsèquement plus *normal* que ce qui semble être « déséquilibre »³⁸. Soit on parle de crise à tort et à travers sans rien désigner de précis, ce qui ne serait pas nouveau ni même propre au Sahel : lorsque dans les années 1970, suite au premier choc pétrolier, médias et politiques européens se mirent à ne plus parler que de crise dans tous les domaines, Edgar Morin s'étonnait déjà en ces termes :

« Il est de plus en plus étrange que la crise, devenant une réalité de plus en plus intuitivement évidente, un terme de plus en plus multiplement employé, demeure un mot aussi grossier et creux ; qu'au lieu d'éveiller, il contribue à endormir³⁹ ».

Plutôt que de trancher entre l'une ou l'autre de ces deux postures, ce dossier a pour premier objectif d'interroger les perceptions que les populations sahéliennes peuvent avoir de ce qui tient communément lieu de crise à l'échelle internationale, quelle que soit la validité que l'on puisse par ailleurs conférer à un tel diagnostic. Cet objectif induit inévitablement un questionnement méthodologique sur le rapport au terrain et sur la possibilité de produire des données empiriques dans des zones en crise ou déclarées comme telles. Depuis quelques années, nombre d'institutions scientifiques et de représentations diplomatiques ont en effet interdit à leurs employés et ressortissants de se rendre dans de nombreuses régions sahéliennes et cela pour une durée indéterminée. Touristes, humanitaires, journalistes et chercheurs extérieurs

dans l'ensemble des domaines de la vie, le latin *crisis* désignait à l'origine la « phase décisive d'une maladie ».

37. E. Morin, « Pour une crisologie », *Communications*, n° 25, 1976, p. 149-163.

38. H. Vigh, « Crisis and Chronicity: Anthropological Perspectives on Continuous Conflict and Decline », *Ethnos: Journal of Anthropology*, vol. 73, n° 1, 2008, p. 5-24.

39. E. Morin, « Pour une crisologie », art. cit., p. 163.

sont peu nombreux à pouvoir encore se rendre dans toute une partie de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Nigeria et observer ce qui s'y passe. En revanche policiers et militaires, notamment européens, continuent de coopérer avec leurs homologues locaux afin de lutter « contre le terrorisme », « contre les trafics », ou plus discrètement « contre les migrations irrégulières ». On se retrouve ainsi dans une situation délicate, avec d'un côté des terrains qui se ferment ou tout au moins ne laissent filtrer que certaines informations, et de l'autre une demande sociale croissante d'études et d'analyses « labellisées » expertes, laquelle ne se préoccupe guère des contraintes et des logiques propres des processus de production des connaissances scientifiques. La difficile accessibilité des terrains n'empêche évidemment pas de mener des recherches⁴⁰. Elle en modifie néanmoins les conditions de réalisation et parfois la nature.

De ce contexte d'accessibilité réduite et de demande accrue, qui n'est pas sans lien avec les agendas politiques nationaux et internationaux, résulte dans le cas présent une production croissante d'expertises reposant sur des points de vue distants sur le Sahel, et une raréfaction des travaux reposant sur une base empirique. D'où, peut-être, une survalorisation des « cris » qui portent loin, que l'on perçoit depuis les abords du Sahel et à travers la friture des téléphones, au détriment des « chuchotements » du quotidien, pourtant tout aussi révélateurs des dynamiques sociales à l'œuvre⁴¹. Or, les manifestations de crise même les plus patentes ne sauraient être comprises dans leur complexité dès lors qu'elles sont appréhendées isolément, comme si elles faisaient sens en elles-mêmes ou qu'elles marquaient *nécessairement* une nette rupture par rapport à leur environnement ordinaire, social et historique. C'est pourquoi ce dossier de *Politique africaine* vise à montrer le Sahel actuel à travers les vies quotidiennes et les perceptions locales de ses populations, et à replacer des faits plus ou moins visibles et médiatisés dans une analyse plus large des processus de déstabilisation, d'adaptation ou de transformation des sociétés sahéennes contemporaines. Les différents articles qui le composent, même s'il ne couvrent inévitablement pas l'ensemble de l'espace aujourd'hui compris comme sahéien, n'en mettent pas moins en lumière la diversité des domaines où sont aujourd'hui diagnostiquées des crises, en s'intéressant davantage à

40. F. Bouillon, M. Fresia *et al.* (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Centre d'Études Africaines, EHESS, 2005 ; E. J. Wood, « The Ethical Challenges of Field Research in Conflict Zones », *Qualitative Sociology*, n° 29, 2006, p. 373-386.

41. Sur la question de l'écriture scientifique sur des crises en cours, voir notamment : F. Bernault, « L'écriture scientifique en temps de crise (Rwanda, Côte-d'Ivoire, Mali) », *Afrique & histoire*, vol. 2, n° 1, 2004, p. 267-294.

ce qui se joue dans ces moments ainsi identifiés, aux activités tactiques des différents acteurs pris dans ces lieux et ces temps de crise, qu'aux « causes » de ces situations ou à leurs possibles évolutions futures⁴².

Les perceptions plurielles de la crise politique malienne et les reconfigurations rapides de la légitimité que celle-ci suscite localement sont par exemple interrogées par Julien Gavelle, Johanna Siméant et Laure Traoré, dont l'article se concentre sur un temps court allant de janvier à septembre 2012 et sur un espace resserré couvrant Bamako et la ville-garnison voisine de Kati. Ce faisant, les auteurs déplacent le regard par rapport aux lectures qui feraient de la crise la résultante évidente d'une fragilité structurelle de l'État malien, accentuée depuis le Nord par la rébellion touarègue et les mouvements islamistes. Ils invitent à saisir l'existence de vies politiques dotées de certaines formes d'autonomie dans la capitale malienne, en dehors de celles dont on parle le plus. Cette crise, loin d'être réduite à un face-à-face entre les acteurs les plus visibles que sont les pouvoirs civils, l'armée et les différents groupes rebelles, fait en effet intervenir de multiples autres acteurs que sont, entre autres, les femmes des militaires, les nombreuses associations bamakoises qui se font ou se défont et les autorités islamiques de la capitale. En portant leur attention sur les rumeurs, les slogans de manifestations et les discussions de grins, les auteurs montrent en quoi la crise malienne donne lieu à une multitude de récits concurrents qui ne cessent de se reconfigurer localement au jour le jour, en fonction de l'évolution de la conjoncture politique, des opportunités qui s'ouvrent et de celles qui se ferment.

Dans un autre domaine, le mécontentement social face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, qui a marqué bon nombre de villes du Sahel et du reste du monde depuis le milieu des années 2000, a souvent donné lieu à des labellisations de crise assez généralistes, comme s'il s'agissait d'un même mouvement de protestation qui se serait propagé au gré des fluctuations du marché. Interroger les expressions locales de la colère dans la ville de Niamey, non seulement dans le cadre de mobilisations collectives face à « la vie chère », mais aussi dans des situations plus ordinaires, en dehors des espaces les plus visibles de la contestation, permet à Vincent Bonnacase d'en proposer une autre lecture. L'auteur montre en effet que cette colère face à l'augmentation des prix, loin de constituer une simple réaction induite par la dégradation des conditions de vie, charrie des imaginaires politiques locaux, eux-mêmes liés à la mémoire des politiques de contrôle des prix et

42. M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1987 ; voir également C. J. Greenhouse, « Introduction: Altered States, Altered Lives », in C. J. Greenhouse, E. Mertz et K. B. Warren (dir.), *Ethnography in Unstable Places: Everyday Lives in Contexts of Dramatic Political Change*, Durham, Duke University Press, 2002.

d'approvisionnement des marchés qui ont précédé le tournant libéral de la fin des années 1980. Il explique également que les modèles de légitimité bâtis par les autorités nigériennes de l'époque, entretenus par celles qui leur ont succédé, ont alimenté des discours et des pratiques de contestation dès lors que les obligations régulatrices prêtées à l'État n'étaient plus honorées. Vue sous cet angle, la colère face à la vie chère apparaît beaucoup plus construite, plus rationnelle et plus politique que ne peuvent le laisser penser des projections fondées sur sa seule dimension émotionnelle et conjoncturelle.

DES CRISES ENTRE DIAGNOSTIC ET DISPOSITIFS

Le second objectif du dossier est d'interroger l'incidence effective des discours de crise sur la conjoncture critique en Afrique sahélienne, voire la dimension performative de ces discours, c'est-à-dire de réfléchir sur la crise comme situation construite, parfois de manière externe plus qu'interne⁴³. Si parler sans cesse de crise peut finir par endormir l'auditoire à force d'accoutumance, un tel diagnostic n'est pas pour autant sans effet et s'avère même souvent lourd de conséquences. Lorsque Henry Bernstein remettait en cause la validité de la description de la « crise » générale de l'Afrique subsaharienne faite par la Banque mondiale dans les années 1980⁴⁴, il tentait ainsi d'invalider l'argumentation qui permettait à l'organisation libérale de justifier la mise en œuvre de ses programmes d'ajustement structurel⁴⁵. Les processus de catégorisation de situations et d'interventions qui en découlent peuvent être étudiés dans la perspective de l'analyse séquentielle des politiques publiques : comment une « crise » émerge-t-elle et est-elle perçue comme telle, comment arrive-t-elle sur un agenda politique et de quelle façon des « solutions » sont-elles invoquées et mises en œuvre, et ensuite, plus rarement ou moins visiblement, évaluées⁴⁶ ? Depuis quelques années, l'assignation du Sahel au statut de zone en crise a suscité la multiplication de dispositifs nationaux et transnationaux, en particulier d'aide et de contrôle. Ces dispositifs apparaissent

43. B. G. Jones, « The Global Political Economy of Social Crisis: Towards a Critique of the "Failed State" Ideology », *Review of International Political Economy*, n° 15, 2008, p. 180-205.

44. Notamment dans le rapport intitulé « Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth. A Long-Term Perspective Study », Washington, World Bank study, 1989.

45. H. Bernstein, « Agricultural "Modernisation" and the Era of Structural Adjustment: Observations on Sub-Saharan Africa », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 18, n° 1, 1990, p. 3-35. Voir aussi J. Ferguson, « From African Socialism to Scientific Capitalism: Reflections on the Legitimation Crisis in IMF-Ruled Africa », in D. B. Moore et G. J. Schmitz (dir.), *Debating Development Discourse: Popular and Institutional Perspectives*, New York, St. Martins Press, 1995, p. 129-148.

46. J. W. Kingdon, *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, MASS, Little, Brown, 1984 ; P. A. Sabatier (dir.), *Theories of the Policy Process*, Boulder, CO, Westview Press, 1999.

d'autant moins discutables qu'ils prétendent répondre à des situations d'urgence, de drame ou de tensions extrêmes. Pourtant, tout en prétendant sécuriser la région dans leurs différents domaines d'application, ils peuvent aussi constituer des facteurs d'insécurité pour les populations locales ou donner lieu à de multiples instrumentalisation et réappropriations, concourant à redessiner de nouveaux rapports de pouvoir à différentes échelles. Que sait-on en effet des fondements de ces politiques « anti-crisis », de leur utilité, de leurs limites, voire de leurs effets pervers, si ce n'est que le seul fait de déclarer la crise est aussi pour de multiples acteurs une manière de gérer certaines situations.

Afin de saisir dans quelle mesure ces dispositifs participent d'une transformation des sociétés sahéliennes, il s'agit donc d'appréhender au mieux l'ensemble de leurs incidences, volontaires et involontaires, non pas seulement sur les objets bien identifiés contre lesquels ils prétendent lutter directement et officiellement (le terrorisme, les trafics marchands ou les famines par exemple), mais aussi et surtout sur l'ensemble des domaines de la vie ordinaire des populations. L'un des exemples les mieux documentés, sur lequel revient Daouda Gary-Tounkara dans le présent dossier à partir du cas malien, est sans doute celui des migrations entre l'Europe et l'Afrique, à propos desquelles on a commencé à parler de « crise migratoire » au début des années 2000. Partant d'une supposée « invasion » de l'Europe par des migrants irréguliers en provenance d'Afrique de l'Ouest et du Nord⁴⁷, annoncée *ad nauseam* dans les médias et les discours politiques, et malgré les études prouvant l'absence de fondement statistique à ce discours⁴⁸, des politiques migratoires ont été mises en place en Afrique, sur injonctions ou tout au moins incitations européennes. Ces politiques qui depuis lors n'ont fait que s'étendre et se renforcer, ont, entre autres, entraîné un durcissement des contrôles aux frontières septentrionales des pays du Sahel, ce qui a engendré une augmentation de la clandestinité, du coût financier et de la dangerosité des voyages des migrants au Sahara⁴⁹. Sous couvert d'une lutte contre des migrations irrégulières à destinations de l'Europe, extrêmement marginales d'un point de vue relatif (au regard de l'ensemble des migrations entre les deux continents) et absolu (au regard des populations totales des espaces concernés), ces politiques perturbent ainsi un système migratoire et commercial qui existe depuis des

47. H. de Haas, « The Myth of Invasion. The Inconvenient Realities of African Migration to Europe », *Third World Quarterly*, vol. 29, n° 7, 2008, p. 1305-1322.

48. Voir notamment D. Lessault et C. Beauchemin, « Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25, n° 1, 2009, p. 163-194.

49. J. Brachet, « The Blind Spot of Repression: Migration Policies and Human Survival in the Central Sahara », in T.-D. Truong et D. Gaspar (dir.), *Transnational Migration and Human Security. The Migration-Development-Security Nexus*, New York, Springer, 2011, p. 57-66.

décennies et qui est majoritairement intra-africain⁵⁰. Constatant que ces politiques migratoires concourent également à créer de nouvelles catégories « d'indésirables » qui sont amenés à revenir – volontairement ou non – dans leur pays d'origine, Daouda Gary-Toukara montre à quel point la gestion des migrations de retour constitue un paramètre important et trop peu considéré de l'actuelle crise politique malienne.

La question des dispositifs de crise apparaît également au cœur de l'article de Barbara M. Cooper sur les perceptions des questions de natalité au Sahel. Dans un contexte de médiatisation des projections démographiques qui concernent tout particulièrement l'espace sahélien (qui comptait 31 millions d'habitants en 1950, en compte 100 millions aujourd'hui, et pourrait en compter 300 millions en 2050⁵¹), l'auteure analyse le décalage entre la perception endogène de la fertilité par les femmes sahéliennes elles-mêmes et sa perception allogène par les institutions internationales. Elle prend ainsi à revers tout le discours institutionnel actuel sur ce qui est conçu comme une « crise démographique » en montrant que, localement, le premier problème des femmes sahéliennes en matière de fécondité est le manque de fertilité – et plus précisément l'infertilité secondaire –, lequel expose davantage au divorce, à la séparation ou à la polygamie, et plus globalement à la fragilité sociale. De son approche de démographie et d'anthropologie historique résulte un questionnement critique des politiques de régulation des naissances mises en œuvre depuis des décennies dans la région, et en découle en filigrane une interrogation sur la légitimité de ces interventions⁵², mais aussi sur leur simple efficacité. Ces politiques, précisément parce qu'elles ne tiennent aucun compte des problèmes tels qu'ils sont vécus par les premières intéressées, finissent par avoir des effets non voulus qui peuvent être opposés aux objectifs mêmes qui leur sont assignés. La gestion de crise dans ces domaines migratoires et démographiques, comme dans de nombreux autres, constituerait finalement un art bien incertain de la gouvernance internationale⁵³.

50. A. Bensaâd (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 2009; J. Brachet, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Paris, Éditions du Croquant, 2009; S. Bredeloup et O. Pliez (dir.), dossier « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, 2005.

51. M. Potts, E. Zulu et al., *Crisis in the Sahel. Possible Solutions and the Consequences of Inaction*, Oasis Report, Berkeley, University of California, 2013.

52. Il est à noter que les services de coopération qui depuis les années 1950 promeuvent le contrôle des naissances dans les pays sahéliens sont issus de pays où, au cours de la même période, des politiques pro-natalistes étaient mises en œuvre. Voir à ce propos J. Gregory, « La démographie africaniste ou la recherche d'une technicité qui devient biais idéologique », *Revue canadienne des Études africaines*, vol. 13, n° 1-2, 1979, p. 197-208.

53. G. Harrison et R. Cline-Cole, « Global Crisis, African Governance and a Sense of Déjà vu », *Review of African Political Economy*, vol. 36, n° 119, 2009, p. 1-7.

LE SAHEL À TRAVERS LE PRISME DE LA MENACE

La question des dispositifs mis en place pour faire face à des situations de crise, indexées et traitées comme telles par différents acteurs institutionnels, rappelle ce que Didier Bigo désignait déjà il y a plus de vingt ans comme « l'idéologie de la menace du Sud⁵⁴ ». Si celle-ci se décline dans différents champs couverts par le dossier – à commencer par le risque d'« explosion démographique » dont il vient d'être question –, les faits aujourd'hui les plus visibles désignés comme constituant des menaces au Sahel sont certainement ceux qui relèvent de la radicalisation religieuse et, plus particulièrement, de l'islamisme politique⁵⁵.

L'essor d'un islamisme politique en Afrique sahélienne, que ce soit dans la contestation du pouvoir étatique ou dans sa prise de contrôle, ne peut se comprendre sans tenir compte des trajectoires proprement locales de ses protagonistes. En analysant les « constellations d'intérêts disséminées dans les dispositifs et les logiques économiques⁵⁶ » de groupes et d'individus zaghawas impliqués dans le conflit du Darfour, Raphaëlle Chevrillon-Guibert montre ainsi dans son article comment ces derniers ont eu temporairement des intérêts qui s'articulaient avec ceux des islamistes soudanais avant et après qu'ils n'arrivent au pouvoir en 1989. L'auteure reprend l'histoire du conflit et souligne que le soutien zaghawa au régime islamiste n'avait pas forcément de fondements politiques ou religieux, ce qui permet d'appréhender la guerre du Darfour non pas seulement comme un changement d'alliances entre les acteurs à un moment donné, mais aussi dans ses aspects plus structurels liés au jeu économique. De même, Adam Higazi retrace l'histoire des Talibans nigériens, connus sous le nom de Boko Haram (bien que les membres de ce groupe réfutent généralement cette appellation et revendiquent celle de *Jamā'at ahl al-sunnah li'l-da'wah wa'l-jihād*⁵⁷), en l'inscrivant dans une économie politique de la violence au sein de laquelle insurrection armée et répression d'État sont étroitement liées. La montée du conflit à partir de 2003 puis plus fortement de 2009 n'apparaît pas, à travers cette analyse, comme le produit attendu et prévisible d'une seule opposition idéologique entre un mouvement

54. D. Bigo, « L'idéologie de la menace du Sud », *Cultures et conflits*, n° 2, 1991, p. 3-15; pour une critique des catégorisations « Nord » et « Sud », voir le numéro spécial de la revue *Autrepart*, « On dirait le Sud... », n° 41, 2007.

55. Sur l'islam et l'islamisme politique, voir O. Roy, *L'échec de l'islam politique*, Paris, Le Seuil, 1992; O. Roy et A. Boubekeur (dir.), *Whatever Happened to the Islamists? Salafis, Heavy Metal Muslims and the Lure of Consumerist Islam*, New York, Columbia University Press, 2012.

56. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La découverte, 2011.

57. Soit littéralement: « Assemblée des gens de la Sunna [du Prophète] pour l'appel [à l'islam] et le jihad ».

islamiste et un État fédéral séculier, mais davantage comme le fait d'interactions qui ne cessent de se redéfinir en fonction d'une trame événementielle proprement locale.

Ces analyses amènent à questionner la peur d'un islamisme qui se développerait en réseau sur l'ensemble de la zone sahélienne. Cette peur semble souvent reposer sur l'amalgame de plusieurs phénomènes, lesquels devraient prioritairement être lus de manière dissociée, même si des liens entre les uns et les autres peuvent naturellement être interrogés. Voir dans les éléments aussi divers que le développement des médersas et des écoles arabo-musulmanes⁵⁸, le déploiement de la finance islamique⁵⁹, l'évolution des pratiques culturelles⁶⁰ ou encore l'essor récent du jihadisme politique⁶¹ les signes d'un seul et même processus de radicalisation religieuse ne rend vraisemblablement pas bien compte des dynamiques réelles. Sur le simple plan organisationnel, les travaux menés sur différents groupes islamistes les dépeignent généralement comme un ensemble de factions disparates jouissant d'une grande autonomie d'action et de pensée les unes par rapports aux autres⁶², et fonctionnant selon des logiques en grande partie locales. L'instauration de la *shari'ah* constitue certes une revendication partagée (sans qu'il n'y ait nécessairement d'accord sur le niveau, l'étendue et l'intensité de son application), mais il est essentiel de rappeler que la vie quotidienne de la très grande majorité des populations sahéliennes est déjà régie depuis des décennies par le droit musulman. Prières, mariages, baptêmes, divorces, héritages, aumônes ou encore décès se font selon les règles de la *shari'ah*, c'est-à-dire les règles du « chemin du respect de la loi de Dieu ». Ce n'est ainsi pas l'application en soi de la *shari'ah* qui a pu poser problème dans le Nord du Mali en 2012, mais bien la manière dont certaines de ses parties y ont été interprétées et appliquées dans la plus grande violence. Quant à l'évolution des pratiques

58. F. Bouhlej Hardy, « Les médersas du Mali : réforme, insertion et transnationalisation du savoir islamique », *Politique étrangère*, vol. 75, n° 4, 2010, p. 819-830 ; N. M. Baba, « Islamic Schools, the Ulama, and the State in the Educational Development of Northern Nigeria », *Bulletin de l'APAD*, n° 33, 2011, <<http://apad.revues.org/4092>> ; L. Brenner, *Controlling Knowledge. Religion, Power and Schooling in a West African Muslim Society*, Londres, Hurst and Company, 2002.

59. M. Fall Ould Bah, « Les réseaux de la finance islamique en Afrique », *Politique étrangère*, vol. 75, n° 4, 2010, p. 805-817 ; A. Sounaye, « Doing Development the Islamic Way in Contemporary Niger », *Bulletin de l'APAD*, n° 33, 2011, <<http://apad.revues.org/4084>>.

60. D. Schulz, « Evoking Moral Community, Fragmenting Muslim Discourse. Sermon Audio-recordings and the Reconfiguration of Public Debate in Mali », *Journal of Islamic Studies*, n° 26, 2007, p. 39-71 ; A. Masquelier, *Women and Islamic Revival in a West African Town*, Bloomington, Indiana University Press, 2009 ; A. Sounaye, « Alarama is All at Once: Preacher, Media "savvy", and Religious Entrepreneur in Niamey », *Journal of African Cultural Studies*, vol. 25, n° 1, 2013, p. 88-102.

61. J.-P. Filiu, « Les quatre fronts d'Al-Qaida », *Études*, vol. 413, n° 4, octobre 2010, p. 295-305.

62. A. Antil, « Introduction au dossier "L'islam en Afrique, un acteur transnational" », *Politique étrangère*, vol. 75, n° 4, 2010, p. 800-804.

religieuses dans un sens plus rigoriste, il importe de distinguer sa dimension littéraliste, qui s'exprime à travers une volonté de respect de l'orthodoxie qui n'est pas nouvelle⁶³, et l'une de ses transcriptions politiques qui consisterait à promouvoir la conquête du pouvoir étatique⁶⁴. Lire ces deux phénomènes comme étant intrinsèquement liés – voire, parfois, les amalgamer sous le seul terme d'islamisme⁶⁵ – témoigne sans doute autant de l'évolution des regards portés sur l'islam que de l'évolution de l'islam lui-même⁶⁶.

Ensuite, l'idée de consensus face à une « menace islamiste globale » empêche d'interroger d'autres réalités qui, quand bien même elles seraient d'une ampleur limitée, paraissent pourtant importantes à considérer, notamment celles des arrangements, de la participation ou de l'adhésion sociale. Plusieurs travaux, revenant sur l'instauration de la *shari'ah* dans le Nord du Nigeria à partir des années 1999-2000, ont montré que cette mesure, en plus d'avoir suscité un important débat public sur l'ampleur de son application⁶⁷, avait été favorablement accueillie par une bonne partie des populations, notamment parce qu'elle semblait aller de pair avec la lutte contre la corruption et la restauration d'un État fort, non pas seulement dans les domaines policiers et judiciaires, mais aussi sur les plans économique et social⁶⁸. De même, après la prise du pouvoir par les tribunaux islamiques à Mogadiscio en 2006 – et avant les interventions militaires éthiopienne et américaine –, il semble que les nouveaux pouvoirs aient été perçus, en-deçà de toute forme d'assentiment religieux, comme des éléments de stabilisation et de restauration de l'État face au désordre et à l'arbitraire politiques qui prévalaient dans les années précédentes⁶⁹. Certes, le Mali n'est ni le Nigeria, ni la Somalie, mais jusqu'à présent les seules images des réactions populaires qui ont suivi la fuite des islamistes de Tombouctou et de Gao en janvier 2013, images qui témoignaient

63. J.-L. Amselle, « Le wahhabisme à Bamako (1945-1985) », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 19, n° 2, 1985, p. 345-357; R. Otayek (dir.), *Le Radicalisme islamique au sud du Sahara. Da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Paris, Karthala, 1993; O. Kane et J.-L. Triaud (dir.), *Islam et islamisme au sud du Sahara*, Paris, Karthala, 1999.

64. C. Coulon, *Les Musulmans et le pouvoir en Afrique*, Paris, Karthala, 1983; J.-P. Filiu, « Définir Al-Qaïda », *Critique internationale*, n° 47, 2010, p. 111-133.

65. Voir également la critique de l'emploi du terme « islamisme » dans R. C. Martin et A. Barzegar, *Islamism: Contested Perspectives on Political Islam*, Stanford, CA, Stanford University Press, 2010.

66. O. Kane, « L'"islamisme" d'hier et d'aujourd'hui. Quelques enseignements de l'Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'Études africaines*, n° 206-207, 2012, p. 545-574; J.-L. Triaud et L. Villalón, « L'islam subsaharien entre économie morale et économie de marché : contraintes du local et ressources du global », *Afrique contemporaine*, vol. 231, n° 3, 2009, p. 23-42.

67. M. O'Brien et É. Smith, « La charia contestée : démocratie, débat et diversité musulmane dans les "États charia" du Nigeria », *Politique africaine*, n° 106, juin 2007, p. 46-68.

68. M. Last, « La Charia dans le Nord-Nigeria », *Politique africaine*, n° 79, octobre 2000, p. 141-152.

69. R. Marchal, « Warlordism and Terrorism: How to Obscure an Already Confusing Crisis? The Case of Somalia », *International Affairs*, vol. 83, n° 6, 2007, p. 1091-1106.

d'un rejet des éphémères autorités de ces deux villes, étaient produites et diffusées par l'armée française, ou par des médias soigneusement encadrés. Ces images de propagande d'une armée à ce moment là victorieuse ne laissent évidemment pas de place au doute ou à la contradiction qui, dans tous les cas, ne devaient plus s'exprimer publiquement tant il est toujours préférable d'être dans le camp du vainqueur, quitte à le rallier tardivement. Pour autant, on peut se demander dans quelle mesure certains services publics n'ont pas continué de fonctionner avant l'intervention militaire, sur un modèle de gouvernement indirect sous la houlette des groupes islamistes⁷⁰. On peut aussi se demander en quoi la nouvelle donne a représenté, pour certaines populations subalternes, des nouvelles opportunités en termes d'accès aux ressources, que ce soit sur un plan matériel ou sur un plan plus symbolique. Comme le remarquait Jean Schmitz lors du débat «Nord Mali/Algérie: trafics, fraude et religion au Sahara»⁷¹, la question de l'affichage d'une *shari'ah* égalitaire entraînant une adhésion, même minoritaire et partielle, de personnes dont les conduites ne sauraient s'expliquer par la seule subjectivité religieuse, doit être soulevée.

Finalement, à la lecture de ce dossier, force est de constater que tous les articles présentés renvoient plus ou moins directement à trois notions fondamentales de l'étude des crises et de leur gestion, à quelque échelle qu'on se place : la population comme objet, le gouvernement comme cadre politique théorique et pratique, et la sécurité comme objectif⁷². Aussi, en faisant progressivement entrer des pans entiers de la vie et des vivants – à travers leur surveillance, leur contrôle, leur orientation, leur modelage – dans des stratégies politiques qui peuvent être envisagées comme autant de stratégies de pouvoir, les dispositifs sécuritaires anti-crisis apparaissent comme autant d'outils majeurs du gouvernement contemporain des individus et des groupes à travers le Sahel ■

Vincent Bonnacase

CNRS – Les Afriques dans le monde

Julien Brachet

IRD – Université Paris 1

70. Sur le possible rôle social joué par des groupes jihadistes, voir notamment : A. Norton, *Hezbollah: A Short History*, Princeton, Princeton University Press, 2007, ou Z. Abuza, «Jemaah Islamiyah Adopts the Hezbollah Model», *Middle East Quarterly*, vol. 16, n° 1, 2009, p. 15-26.

71. Débat autour de l'ouvrage de Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara: Regional Connectivity in the Twentieth Century*, New York, Cambridge University Press, 2012, organisé par le CERI à Sciences Po, Paris, 15 avril 2013.

72. Voir M. Foucault, *Sécurité, Territoire, Population*, Paris, Le Seuil/Gallimard, 2004.